



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRAITEMENT ANTIBUEE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TRAITEMENT ANTIBUEE

Numéro du produit MAB250

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

## TRAITEMENT ANTIBUEE

<b>Mentions de danger</b>	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Contient</b>	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p>

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>POLYETHER MODIFIED TRISILOXANE</b>	<b>2-&lt;3%</b>
Numéro CAS: 27306-78-1                      Numéro CE: 608-078-3	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>2-méthylisothiazol-3(2H)-one</b>	<b>-&lt;0.05</b>
Numéro CAS: 2682-20-4                      Numéro CE: 220-239-6                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764690-50-0000	
Facteur M (aigu) = 10                      Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	

## TRAITEMENT ANTIBUEE

<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b>		<b>-&lt;0.05</b>
Numéro CAS: 2634-33-5	Numéro CE: 220-120-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120761540-60-0000
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 4 - H302		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Acute 1 - H400		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

## TRAITEMENT ANTIBUEE

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Non pertinent. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Non pertinent.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Quitter immédiatement la zone de danger.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Aucune procédure de nettoyage particulière recommandée.
------------------------------	---

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Lire et suivre les recommandations du producteur. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.
-----------------------------------	---

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.
--------------------------------	--

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## TRAITEMENT ANTIBUEE

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est requise.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Presque sans odeur.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution concentrée): 7.00
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	>60°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.002g/cm <sup>3</sup> @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.

## TRAITEMENT ANTIBUEE

Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	10 cP @ 20°C
Propriétés comburantes	Non disponible.

### 9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
---------------------	--------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
--------------------	---

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Non pertinent.
---------------------	----------------

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
------------------------	---

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
-------------------------------------	---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Aucune information disponible.
-----------------------	--------------------------------

#### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm)	225 000,0
--------------------------	-----------

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	550,0
-------------------------------	-------

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	75,0
--	------

Inhalation	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
------------	---

Ingestion	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
-----------	---

Contact cutané	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut provoquer une allergie cutanée.
----------------	--

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
------------------	--

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.
-------------	---

## TRAITEMENT ANTIBUEE

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable à plus de 80%.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Non disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales. Après dilution, rejeter dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

## TRAITEMENT ANTIBUEE

### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Health & Safety Department

**Date de révision** 14/11/2019

**Révision** 3

**Remplace la date** 12/11/2019

**Numéro de FDS** 32019

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.